

Info-municipal - Mai 2021

En lien avec la **Semaine nationale de la santé mentale**, qui se tient du **3 au 9 mai 2021**, nous désirons partager avec vous de l'information sur des sujets d'intérêt pour la santé de la population. Voici des renseignements sur le **portail Espace mieux être Canada pour du soutien en matière de santé mentale et de consommation de substances**.

Espace mieux-être Canada Des ressources en santé mentale pour les gens de tout âge

Plus d'un an après la mise en place des mesures de santé publique, la pandémie de COVID-19 suscite encore du stress et de l'anxiété chez plusieurs personnes et familles de partout au pays.

Si vous ou un proche vivez des moments difficiles ou si vous cherchez des ressources pour améliorer ou cultiver votre bien-être, visitez le portail [Espace mieux-être Canada](https://wellnesstogether.ca/fr-CA).
<https://wellnesstogether.ca/fr-CA>

Grâce à ce service, les gens de tout âge peuvent obtenir divers types de soutien, comme des outils d'autoévaluation, du soutien par les pairs ou des séances avec des travailleurs sociaux, des psychologues et d'autres professionnels. Des services spécialisés pour des populations spécifiques telles que les jeunes et les travailleurs de première ligne sont aussi offerts.

Plusieurs ressources sont également accessibles, par exemple, pour aider à :

- gérer la consommation de substances;
- gérer la baisse d'humeur et l'inquiétude;
- faire face au stress; ou
- renforcer les relations.



Les services de soutien en ligne en matière de santé mentale et de consommation de substances offerts par le portail sont **gratuits et confidentiels**, disponibles **24 heures par jour, sept jours par semaine, en français et en anglais; et par téléphone** pour les gens qui n'ont pas accès à Internet. Grâce à l'interprétation simultanée, il est possible d'avoir des séances de consultation téléphonique dans **plus de 200 langues et dialectes**.

Vous pouvez consulter le portail Espace mieux-être Canada au ca.portal.gs.
<https://wellnesstogether.ca/fr-CA>



JUSQU'AU PINACLE

Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

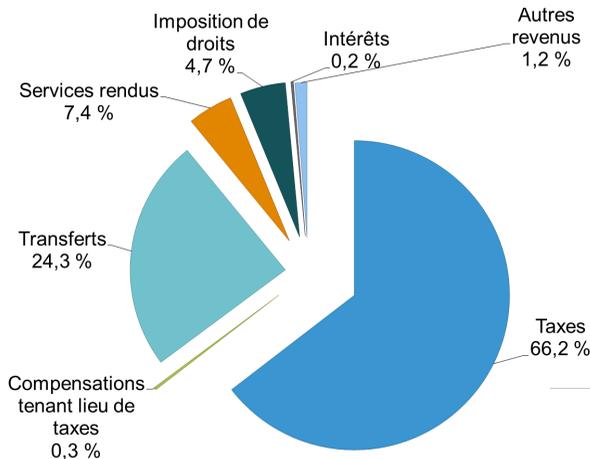
Suivez nous sur Facebook: Municipalité de Saint-Claude



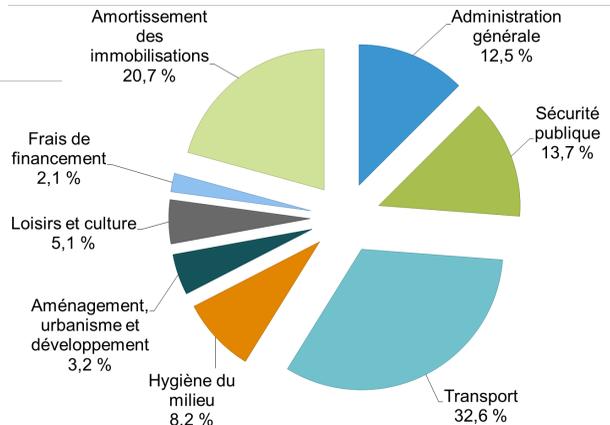
Nouvelles municipales

ÉTATS FINANCIERS 2020

Sommaire des revenus de fonctionnement répartition 2020



Sommaire des charges de fonctionnement répartition 2020



Revenus de fonctionnement	Budget 2020 (\$)	Réalisations 2020 (\$)	Réalisations 2019 (\$)
Taxes	1 500 515	1 513 309	1 445 970
Compensations tenant lieu de taxes	3 000	6 303	6 265
Transferts	554 469	569 117	465 806
Services rendus	78 900	110 627	161 551
Imposition de droits	27 500	110 530	83 788
Intérêts	2 616	5 799	17 511
Autres revenus	-	28 871	4 241
	2 167 000	2 344 556	2 185 132

Nouvelles municipales

Charges de fonctionnement	Budget 2020 (\$)	Réalisations 2020 (\$)	Réalisations 2019 (\$)
Administration générale	308 000	296 437	290 256
Sécurité publique	332 500	326 735	319 556
Transport	727 400	774 826	838 008
Hygiène du milieu	206 500	204 643	197 009
Aménagement, urbanisme et développement	82 500	112 006	77 174
Loisirs et culture	132 000	120 076	150 844
Frais de financement	39 300	50 604	61 258
Amortissement des immobilisations	-	492 389	482 631
Total des charges	1 828 200	2 377 716	2 416 736

Sommaires des résultats	Budget 2020 (\$)	Réalisations 2020 (\$)	Réalisations 2019 (\$)
Revenus de fonctionnement	2 167 000	2 344 556	2 185 132
Charges de fonctionnement	(1 828 200)	(2 377 716)	(2 416 736)
Excédent (déficit) de fonctionnement	338 800	(33 160)	(231 604)
Amortissement des immobilisations	-	492 389	482 631
Produit de cession d'immobilisations	-	40 421	1 412
(Gain) Perte à la cession d'immobilisations	-	(12 879)	410
Remboursement des prêts	-	19 400	-
Remboursement de la dette à long terme	(238 500)	(173 750)	(60 483)
Activités d'investissement	(137 500)	(108 413)	(189 405)
Excédent de fonctionnement non affecté	25 000	111 331	74 999
Réserves financières et fonds réservés	12 200	(75 000)	(24 999)
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	-	260 339	52 961

Projets - Sommaire des acquisitions d'immobilisations	2020 (\$)
Acquisition camion 10 roues et équipements de déneigements	303 236
Réfection de chemins rechargement	84 728
Rénovation bibliothèque Irène-Duclos	46 743
Couteau et lames pour camion	21 216
Outil et équipement remorque (volé)	11 424
Jeux et poubelles parc Pointe-Marchand	7 266
Scellement de fissures et glissières	6 326
Équipement de bureau	3 396
Éclairage - lumières de rue	2 314
Total des acquisitions d'immobilisations	396 649

Sommaire de la rémunération des élus	Rémunération (\$)	Allocation (\$)
Hervé Provencher	8 303	4 151
Marco Scrosati	2 768	1 384
Yves Gagnon	2 768	1 384
Étienne Hudon-Gagnon	2 768	1 384
Yvon Therrien	2 768	1 384
Lucie Coderre	2 768	1 384
Suzanne Vachon	2 768	1 384
Total	24 911	12 455

VIDANGE FOSSE SEPTIQUE – SECTEUR BAIE BOISSONNEAULT – FOSSE SCELLÉE

En 2021, la municipalité effectuera la vidange des fosses septiques du secteur BAIE BOISSONNEAULT.

Si vous possédez une fosse à vidange totale ou une fosse scellée, et que vous devez faire vidanger prochainement (fosse pleine), vous devez nous téléphoner afin que l'on envoie les vidangeurs.

Vous devez savoir :

- ◆ Téléphoner afin de vous inscrire lorsque la vidange est nécessaire
- ◆ Les vidangeurs ont **5 jours ouvrables** afin d'aller effectuer la vidange
- ◆ Dégager les couverts de façon convenable

Jennifer Bergeron, officier en bâtiment et environnement
819-845-7795 #2



Chronique de l'inspecteur – Saviez-vous que?

◆Saviez-vous qu'il y a une hauteur minimal requise pour les piscines hors terre, gonflable ou autre afin qu'elle ne nécessite pas de clôture?

Toute piscine de moins de 1.2m **DOIT** être clôturée?

◆ Saviez-vous qu'il existe une longueur maximale de quai que vous pouvez installer sur un terrain riverain?

La règle est : $(A-B)/2=C$ où : A :largeur du terrain face au lac, B : largeur du quai projeté et C :longueur maximale

◆Saviez-vous qu'il faut un permis de brûlage pour faire un feu en dehors d'un foyer conforme?

En tout temps, entre le 1^{er} avril et 15 novembre, vous devez vous procurer un permis de brûlage via les garde-feu!

◆Saviez-vous qu'il existe un formulaire de demande de permis en ligne?

Via www.municipalite.st-claude.ca

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter.

Jennifer Bergeron, officier bâtiment 819-845-7795 #2
officier@st-claude.ca



Collecte de gros rebuts 31 mai 2021

Matières acceptées

- ◇ Cuisinière, laveuse, sècheuse, lave-vaisselle
- ◇ Matelas, meubles, sommiers
- ◇ Bain, lavabos, toilettes, portes, fenêtres
- ◇ Tapis, couvre-plancher



Matières REFUSÉES

- ◇ Réfrigérateur et congélateur (avec le réfrigérant)
- ◇ Matières recyclables (carton...)
- ◇ Matériel informatique et électronique
- ◇ Branches
- ◇ Pneus
- ◇ Télévision (tout électronique)
- ◇ Bombonne de propane



ENTENTE SOUTIEN À LA COOPÉRATION – ACQUISITION NIVELEUSE

VOLET 4 – SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ;

FINANCEMENT NIVELEUSE 2021 JOHN DEERE (Location option d'achat)

La Municipalité de Saint-Claude a déposé un projet d'acquisition d'une niveleuse dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité. Ce dernier a été retenu

Un montant de 50 000\$ sera donné par le Ministère de Affaires municipales pour l'achat de cet équipement.

L'acquisition d'une niveleuse JOHN DEERE 2021 sera réalisé à la compagnie Brandt Tractor Ltd, laquelle a déposé la plus basse soumission pour un montant de 356 945\$, plus les taxes applicables;

La niveleuse actuelle Champion 1989 sera vendu pour au montant de 10 000\$.

Le conseil a décidé de faire un premier versement d'un montant de 141 945\$ plus les taxes, prendre la subvention de 50 000\$ et un montant de 100 000\$ au surplus libre et de financer un montant de 215 000\$ plus taxes pour une période de 84 mois.

Le taux de financement esat de 2,75% fixe pour les 7 ans.

RAMONAGE DE CHEMINÉES 2021

La municipalité de Saint-Claude offre le service de ramonage de cheminées sur l'ensemble de son territoire;

Le contrat est octroyé à Ramonage Hébert pour 2021. La municipalité assume les frais de ramonage pour

une cheminée ou deux cheminées sur un bâtiment principal



Tu es étudiant et désire un premier emploi

Le volet Apprenti-Stage du Carrefour Jeunesse Emploi du comté de Richmond s'adresse à toi!

Le volet Apprenti-Stage, offre des stages au sein d'organismes sans but lucratif, accompagné d'une bourse de 500 \$.



TU N'AS AUCUNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ?

Apprenti-Stage t'offre la possibilité de réaliser un stage de 80 heures dans un organisme sans but lucratif de ta municipalité et d'obtenir une bourse de 500 \$.

Qui peut participer?

- ▶ Tu es un étudiant âgé de 14 à 16 ans.
- ▶ Tu es en quête d'une toute première expérience de travail.
- ▶ Tu es disponible pour travailler pendant 4 semaines durant l'été.
- ▶ Tu es à ta première participation au Trio étudiant Desjardins pour l'emploi.

Comment participer? Contacte le Carrefour jeunesse-emploi afin de procéder à ton inscription. Tu devras assister à une journée de formation préparatoire à l'emploi qui se tiendra en mai.

Le volet, Gala du Mérite étudiant, est un gala qui vise la reconnaissance des étudiants de 14 à 21 ans, qui ont occupé un emploi d'été dans la région de Richmond et de Saint-Claude. Pour l'occasion, les étudiants auront la chance de remporter une des Bourses du Mérite étudiant d'une valeur de 100 \$ chacune.

Pour plus de détails ou pour présenter une demande, les employeurs et les étudiants peuvent contacter le Carrefour jeunesse-emploi de Richmond au 819 826-1999.

<http://cjerichmond.qc.ca/portfolio/trio-etudiant-desjardins-pour-lemploi-2/>

VENTE DE GARAGE

Compte tenu de la situation actuelle, nous sommes dans l'incertitude quant à tenue des ventes de garage prévu initialement au cours du mois de mai.

Lorsque nous aurons l'information officielle quant à la tenue ou non des ventes de garage, un communiqué sera publié sur la page Facebook de la municipalité.



ABRIS D'HIVER

La période d'installation des abris d'hiver est du 15 octobre au 15 mai de l'année suivante.

Le temps est donc venu de planifier d'enlever vos abris d'hiver.

BAC DE COMPOST

La municipalité tient à rappeler à la population l'importance du compost pour l'environnement ainsi que la nécessité de bien faire le tri pour en assurer son efficacité.

Les matières compostables sont des résidus qui se décomposent sous l'action de micro-organismes. Il existe **3 règles simples** pour bien trier ses matières compostables :

1. **Ça se mange ?** (ou se mangeait)
2. **C'est en papier ou en carton ?** (souillé et non ciré)
3. **C'est un résidu de jardin ?** (sauf les grosses branches)

Si le déchets fait partie d'une de ses trois catégories, vous pouvez le mettre dans le compost.

Résidus de table

- Pains et pâtes alimentaires
- Fruits, légumes et coquilles d'œufs
- Produits laitiers, noix, écales
- Viandes, poissons, fruits de mer, coquilles et os
- Marcs de café et filtres, sachets de thé
- Aliments liquides en petite quantité

Résidus de jardin

- Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- Petites branches (pas de bûche ou souche)
- Fleurs, plantes d'intérieur et restants d'empotage

Autres

- Nourriture pour animaux, litière et excréments d'animaux
- Cheveux, poils, plumes
- Serviettes de table, papiers essuie-tout, papiers mouchoirs
- Papiers et cartons (non cirés) souillés d'aliments (ex. assiettes de carton, boîtes de pizza, etc.)
- Cendres froides



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la MRC à l'adresse suivante: <https://www.val-saint-francois.qc.ca/services/bacs-bruns/>

La Paroisse de St-Philippe de Windsor

La Paroisse est heureuse d'annoncer à tous ses paroissiens, que très bientôt, des nouvelles dispositions d'inhumation dans les cimetières de St-Claude et de St-Grégoire VII (Greenlay) seront offertes aux paroissiens qui le désirent. En effet, en plus des inhumations traditionnelles, c.-à-d. dans des lots, nous offrirons deux nouveaux types : ceux dite niches en columbarium et ceux dans un jardin avec plaque au sol. Ces nouvelles manières de faire ont pour but de donner un choix plus vaste à nos gens et ainsi à mieux les accompagner. Le projet sera terminé à l'automne prochain mais déjà nous pouvons vous conseiller, en pré-vente, dans vos choix.

Pour plus d'info ou mieux encore pour prendre un rendez-vous, vous pouvez téléphoner à la paroisse au 819-845-2237 et demandez Nancy



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE
Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC
Dérogation mineure

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière, g.m.a de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil, le **7 juin 2021 à 20h à huis clos**, où une demande de dérogation mineure « 2021-05-0001 » telle que présentée ci-dessous :

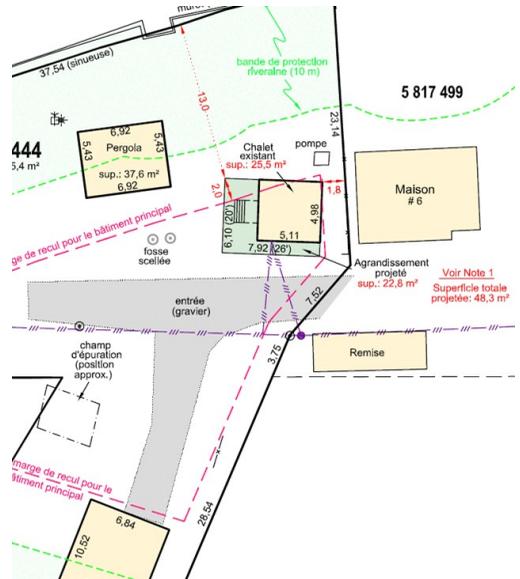
Nature et effets de la demande de la dérogation mineure :

Agrandissement prévu afin de régulariser la situation (bâtiment principal pas assez grand). Dérogation de la marge avant 13m au lieu de 15m, de la marge latérale 1.8m au lieu de 2m et le garage privé détaché (déjà existant) fera environ 150% du bâtiment principal alors que la norme est de 80%.

Adresse du site concerné : rue de Montréal, Saint-Claude lot 5 817 444 zone : VR-2

Plan :

Tout intéressé peut envoyer ses commentaires ou questions par écrit via poste ou courriel avant le 3 juin 2021 au : 295 route de l'Église, Saint-Claude, QC, JOB 2N0
Ou directrice@st-claude.ca **DONNÉ** à Saint-Claude, ce 05 mai 2021



Les collectes
des résidus
domestiques
dangereux
2021

Pour qui?

Windsor - Saint-Claude
Saint-Denis-de-Brompton
Saint-François-Xavier-de-
Brompton - Stoke - Val-Joli

Service
gratuit
déchetage de
documents confidentiels

Quand et où?

Samedi 15 mai 2021 de 9 h à 15 h
À l'écocentre du Val-Saint-François
666, chemin Keenan, Melbourne



Maximum 3
boîtes par
résidences

Windsor
le 15 mai 2021
de 9 h à 15 h

819 826-6505,
poste 321

Qu'est-ce qu'un produit domestique dangereux?



Corrosif

Produit qui détruit, ronge et brûle les matériaux ainsi que la peau (ex. batterie d'auto).



Inflammable

Produit qui s'enflamme facilement et qui brûle vivement (ex. térébenthine).



Toxique

Produit qui agit comme poison sur les êtres vivants (ex. pesticides).



Explosif

Produit qui cause une explosion ou un dégagement de vapeur nocive (ex. bonbonne de propane, aérosol).

TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉNERGIR SUR LE CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE ET LE RANG 9

Énergir doit accomplir des travaux de construction d'un réseau de distribution de gaz naturel entre Saint-Claude et Richmond. Le prolongement du réseau de distribution vers Richmond et touche le chemin de la Grande Ligne, le Rang 9 et Plante. Les travaux auront lieu de juin à décembre 2021. A noter que seule la circulation locale sera permise durant les travaux.

Voici les canaux de communications pour les citoyens

Ligne « info-travaux » associée au projet : 1 844-483-1313

Courriel : communications@energir.com Page Web : www.energir.com/richmond

ADOPTION RÈGLEMENT NO 2021-328 DÉPENSES ET EMPRUNT – TRAVAUX VOIRIE

Le conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-328** intitulé **RÈGLEMENT NO 2021-328** décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de voirie et de pavage du chemin Larochelle, du chemin Saint-Pierre, d'une partie du chemin St-Cyr, d'une partie de la rue Gérard, de la rue Lepage-Vigneux, pavage du stationnement du centre Aux Quatre Vents pour une dépense de 1 400 000\$ et un emprunt de 1 400 000\$.

Ce règlement a été soumis au ministère des Affaires municipales pour approbation.

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS AGRIESPRIT DE FAC. – ÉQUIPEMENTS

Des demandes au **Fonds Agri Esprit de FAC** peuvent être réalisées. Les projets d'immobilisations qui permettront **d'améliorer la qualité de vie** dans une ville ou un village de moins de 150 000 personnes; Le service incendie désire acquérir de nouveaux outils pour les pinces de désincarcérations et autres pour les activités du service afin améliorer la vitalité de communauté en milieu rural ;

Une demande a été déposée pour ce programme

AQUATECH – TRAVAUX STATION TECQ 2019-2023

La municipalité doit respecter les modalités du guide TECQ 2019-2023 qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. La priorité 1 (installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux) a été accepté le 30 novembre 2020 et des travaux doivent être réalisés à la station d'épuration, 590, rang 7 soit (Téléométrie, UV remplacement de l'équipement de désinfection)

Des travaux pour une dépense d'environ 50 000\$ seront réalisés.

Aquatech agira comme personne responsable pour la coordination des travaux suivant :

- ◆ CWA pour l'installation du UV
- ◆ TrojanUV pour la fourniture du UV
- ◆ Électro-concept PBL Inc. pour la téléométrie
- ◆ GTL Électriques, électricien
- ◆ Autres au besoin

ENDROITS POUR AFFICHER LES AVIS PUBLICS

Considérant que l'article 431 du Code municipal ; l'avis public doit être par écrit. La publication d'un avis public donné pour des fins municipales locales se fait en affichant une copie de cet avis sur le territoire de la municipalité, à deux endroits différents fixés par résolution. À défaut d'endroits fixés par le conseil, l'avis public doit être affiché au bureau de la municipalité et à un autre endroit public sur le territoire de celle-ci.

La caisse des Sources sur le territoire n'ouvrira plus. Il a lieu de nommer un nouveau lieu;
Les endroits pour l'affichage sont les suivants :

◆ Bureau municipal ◆ Bureau de poste ◆ Bibliothèque Irène-Duclos

Les avis sont également publiés sur le site de la municipalité de Saint-Claude.

DEMANDE DE COOPTEL – internet haute vitesse

**Cooptel poursuit son déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.
La compagnie souhaite offrir le service avant la fin de l'année.**



Nouvelles Service Incendie



NOMINATION DES GARDE-FEU

Considérant le départ de Michel Randlett de sa fonction de garde-feu, il a lieu de nommer à nouveau les garde-feux soit : **Yannik Scrosati, Matricule 54, Pompier et Garde-feu : 819 446-5943 et David St-Pierre. Matricule 39, Pompier et Garde-feu: 819 345-2853**

Nous confirmons que notre municipalité a mandaté le **Groupe GPI** pour effectuer les visites de prévention et d'inspection contre les incendies sur notre territoire. Des préventionnistes en uniforme et clairement identifiés à **Groupe GPI** visiteront l'ensemble des propriétés dans les prochaines semaines. Chaque préventionniste aura en sa possession une lettre attestant le mandat du **Groupe GPI** pour effectuer les visites de prévention. Toutes les informations et photos prises lors des visites de prévention sont confidentielles et seront utilisées strictement pour le service d'incendie.

Les préventionnistes accorderont une attention particulière aux éléments suivants :

avertisseurs de fumée (minimum d'un (1) par étage)

la présence d'avertisseurs de monoxyde de carbone lors de l'utilisation d'appareils de combustion

la conformité de vos installations de chauffage incluant les cheminées

Vous pouvez consulter la réglementation, disponible à l'hôtel de ville ou sur le site internet de la municipalité, au

www.st-claude.ca

N'hésitez pas à nous contacter pour toute autre information sur la prévention et la sécurité incendie.

Bien à vous, Jean Labrecque, Directeur Service de sécurité incendie de Saint-Claude

Veillez noter que le travail débutera uniquement quand nous aurons les autorisations de la part de la santé publique.



École Notre-Dame du Sourire



Bonjour, nous voudrions vous présenter le projet des bacs à crayons. L'utilité de ces bacs à crayons est de les accumuler et ensuite aller les porter à l'entreprise Avracadavrac pour qu'il les récupère. Nous allons en distribuer dans chaque classe de l'école !

Alexandre, Malcolm, William L., Édouard et Lucas.



Masques jetables

Depuis le 6 avril, les élèves de 5^e et 6^e année sont obligés de porter le masque de procédure en tout temps. Le 12 avril, tous les élèves, à partir de la 1^{ière} année, vont porter le masque de procédure. Les élèves et les professeurs vont déposer leurs vieux masques de procédure dans une grosse boîte près du secrétariat. Au bout d'une semaine, un employé du centre de services vient chercher les vieux masques pour les emporter vers l'écocentre de Val-des-Sources (Asbestos) pour les entreposer.

Alexis Laurent Frédéric Maxime



Zéro déchet

Pour la semaine du 19 avril, la classe de 5-6 a eu l'idée de faire le projet « Zéro déchet » qui consiste à utiliser plus d'objets réutilisables exemple : dans nos lunchs, utiliser des sacs réutilisables, des contenants et boire dans des bouteilles de jus à la place de jus en carton, ect. À quoi cela sert? Ce projet sert à jeter moins de déchet à la poubelle et réutiliser ce que nous vous avons déjà cité précédemment

Maé, Kelïa, William J., Scott, Cédrik et Kelly-Ann



ÉCOCENTRE



**VAL-
SAINT-
FRANÇOIS**

De culture innovante

HEURES D'OUVERTURE - 2021

Ouvert du 28 avril au 27 novembre

DIMANCHE - LUNDI- MARDI → FERMÉ

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI → 9 H À 17 H

SAMEDI → 9 H À 15 H

666, chemin Keenan, Melbourne

INFORMATION

T. 819 845-2544 ou 819 826-6505 poste 321

sgmr@val-saint-francois.qc.ca

val-saint-francois.qc.ca



TARIFICATION 2021

- **MATELAS ET MEUBLES REMBOURRÉS** → 15.00\$ / morceau
- **BARDEAU D'ASPHALTE TRIÉ** → Prix à confirmer
- **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NON VALORISABLES** → Voir la grille ci-dessous

Exemples : fenêtre papier noir, bois avec métal ou plastique, gypse, laine isolante, recouvrement de vinyle.

Le bois et le bardeau d'asphalte ne font pas partie de cette catégorie.

Gratuit si moins de 0.5 m3

VOLUME (M3)	TARIFICATION MULTIMATIÈRES	VOLUME (M3)	TARIFICATION MULTIMATIÈRES
0.5 m3	15.00 \$	3 m3	90.00 \$
1 m3	30.00 \$	3.5 m3	105.00 \$
1.5 m3	45.00 \$	4 m3	120.00 \$
2 m3	60.00 \$	4.5 m3	135.00 \$
2.5 m3	75.00 \$	5 m3	150.00 \$



→ 0.5 m3 : comparable à un bac de 360 litres

GRATUIT

- Bois
- Branches
- Briques et béton
- Carton
- Électroménager
- Herbe et feuilles
- Matériel électronique
- Matériel réutilisable
- Métal
- Plastique agricole
- Résidus domestiques dangereux
- Vêtements
- Tubulures acéricoles
- Terre non contaminée



Planter un arbre sur votre propriété : comment bien le choisir? Par l'AFSQ

La liste des avantages que nous procurent les arbres est longue. En plus d'embellir l'environnement, ils purifient l'air, ils agissent comme écran acoustique, ils produisent de l'oxygène et ils interviennent sur bien d'autres sphères, tant environnementales que sociales.

Bien choisir son arbre

À quel endroit je souhaite planter mon arbre ?

Si vous avez une maison en ville ou à la campagne, l'espace pour planter votre arbre ne sera pas le même. De plus, il est important de vérifier la présence d'obstacles, tels les fils électriques ou la présence de d'autres arbres.

Quel arbre puis-je planter dans l'espace désigné ?

Hydro-Québec a mis en ligne un outil très pratique sur son site Web : www.arbres.hydroquebec.com/arbres. Des suggestions d'arbres et d'arbustes vous seront offertes selon l'espace disponible et selon la distance des fils électriques.



Quels sont les besoins de l'arbre?

Chaque arbre possède un habitat optimal. Cela se résume principalement à l'ensoleillement, au type de sol et au drainage.

À quoi ressemble le système racinaire de l'arbre?

Les racines d'arbres sont très puissantes. Elles peuvent boucher les systèmes de drainage ou affecter les champs d'épuration. Les racines de surface peuvent pousser la toile d'une piscine ou fendre le bitume d'une cour. Les racines profondes ne provoquent pas ces effets. Notons que les racines ne brisent pas les fondations de maisons, elles s'infiltrent plutôt dans des fissures déjà existantes. Par contre, en grandissant, elles vont faire grossir ces fissures.

Quel est l'entretien nécessaire de l'arbre?

Ils peuvent être élagués pour retirer les branches du bas. Les experts en élagage recommandent de ne pas couper les branches situées dans le 2/3 supérieur de l'arbre et de ne pas tailler plus de 25 % des branches. On peut aussi faire des tailles de formation (coupes pour améliorer la silhouette de l'arbre) Il est également important de savoir qu'un élagage sévère peut nuire à la santé d'un arbre. En effet, cela peut causer un important stress et des dommages à court, moyen et long terme, comme l'apparition d'insectes ou de maladies.

De la plantation à l'entretien



Avant la plantation :

Vous avez votre arbre, mais vous ne voulez pas le planter immédiatement? Gardez-le au frais, à l'abri du soleil et du vent, et assurez-vous que les racines soient dans de la terre humide.

Lors de la plantation :

Ameublissez le sol et ajoutez du terreau si le sol est pauvre. Mettez votre plant en terre jusqu'au niveau du collet et compactez avec les mains pour éliminer les trous d'air autour des racines. Ensuite, n'oubliez pas d'arroser généreusement.

Après la plantation :

Pensez à donner les meilleures conditions de croissance à votre jeune arbre. Pensons entre autres à nos conditions hivernales. Peut-être faudra-t-il protéger l'arbre de la neige projetée par la souffleuse en l'attachant à une planche de bois? Pensez aussi à arroser votre arbre tout au long de sa première année de vie et à arracher les herbes au pourtour dans un rayon de 50 cm, ceux-ci pourraient nuire à son développement.

Pour en savoir davantage sur les arbres du Québec, consultez le www.afsq.org.

LOISIRS



JOURNÉE DE L'ARBRE

Samedi le 22 mai 2021
Stationnement face à l'hôtel de ville
295, route de l'Église



À partir de 9h30 jusqu'à midi
(ou jusqu'à épuisement)
Distribution d'arbres et de compost

Vous aurez la possibilité de:

- ◇ Recevoir quelques arbres feuillus seulement (conifères non disponible cette année)
- ◇ Rapporter 2 sacs de compost (apportez votre pelle, vos chaudières ou vos sacs)

Participez en grand nombre!



Cabanes et mangeoires d'oiseaux

La municipalité met sur pied un concours de cabanes ou de mangeoires d'oiseaux qui seront installées à la Pointe Marchand au Lac Boissonneault afin d'attirer des oiseaux de toutes sortes et d'animer les sentiers. Les prix seront décernés lors de la journée de l'arbre où nous vous demanderons alors de choisir votre cabane coup de cœur!

Les gens intéressés doivent s'inscrire en téléphonant à la municipalité au 819-845-7795 p.3 ou par courriel au loisirs@st-claude.ca.

Vous devrez par la suite venir porter votre cabane au bureau municipal avant le 20 mai prochain.

Règlement du concours

- Chaque famille ou groupe participant doivent présenter une cabane/mangeoire, **qui doit être fabriqué de toute pièce.**
- Éviter le plastique, préférer le bois ou autres matériaux bruts.
- **Prévoir un système de fixation**, pour la cabane ou pour la mangeoire.
- Chaque création doit être identifiée en dessous (nom de la famille ou de la structure)
- Elles seront exposées pour permettre un vote du public à la journée de l'arbre
- DATE de participation : du 12 Avril au 18 Mai 2021
- PRIX DU PUBLIC pour la 1ere, 2e et 3e place - Critères de notation : **originalité et créativité.**
- Annonce des résultats et remise des prix, le 22 Mai à la fin de la journée de l'arbre



FÊTE DE LA PÊCHE 2021 **EN ATTENTE D'UNE RÉPONSE**

En raison de la situation concernant la pandémie de la COVID-19 au Québec et afin de respecter les consignes du gouvernement du Québec en matière de santé publique, le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs n'a pas encore pris la décision quant à l'autorisation de faire la Fête de la pêche 2021.



Nous vous tiendrons au courant des décisions prochainement.

SERVICE D'ANIMATION ESTIVAL - INSCRIPTION EN COURS

Votre enfant à envie de bouger cet été? Venez passer l'été avec nous! Les animateurs du SAE sont prêts à te recevoir! Un été rempli d'activités culturelles, d'activités sportives, de sorties amusantes et plus encore... Vous trouverez désormais le formulaire sur la page d'accueil du site internet de la municipalité

Durée : Lundi au vendredi, 28 juin au 13 août (7 semaines)

Horaire : 9h à 16h

Âge : 4 ans, au 1^{er} janvier 2021 (*être autonome*), jusqu'à 12 ans.

Tarifs : **Pour les résidents de Saint-Claude :**

170\$ pour le 1^{er} enfant,

165\$ pour le 2^e et 155\$ pour le troisième

et 150\$ pour les suivants, incluant les sorties.

NON RÉSIDENT : 220\$ par enfant.

Marie-Claude Juneau Poudrier, Coordonnatrice des loisirs
loisirs@st-claude.ca ou 819-845-7795 poste 3



INSCRIPTION POUR LA BALLE - Enfants et Ados

La période d'inscription pour la balle se poursuit mais nous n'avons toujours pas l'autorisation de commencer les ligues pour l'instant.

Vous pouvez retrouver le formulaire sur la page d'accueil du site internet de la municipalité.

Marie-Claude Juneau Poudrier, Coordonnatrice des loisirs
819 845-7795 poste 3, loisirs@st-claude.ca

